



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 58533

Texte de la question

M. Alain Rodet appelle l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur certains effets pervers générés par la réduction brutale de nos finances publiques et la nécessité d'en maîtriser l'évolution et d'en stabiliser le niveau. En effet une diminution trop drastique de ces dépenses peut se traduire, à court terme, par un nouvel affaissement du taux de croissance rendant encore plus difficile la stabilisation à 3 % du PIB du déficit public français. Cette éventualité est fortement probable, notamment si on observe attentivement ce qui s'était passé en Allemagne entre 2000 et 2005 où l'effet récessif sur la situation des ménages avait été particulièrement sévère. En conséquence, il lui demande si de nouveaux arbitrages ne s'imposeront pas bientôt afin de rendre compatible réduction des dépenses, projet de compétitivité et soutien à la consommation.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58533

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5413

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)